

Justificatif généré le 07/05/2024

Support de parution :



Date de parution : 07/05/2024
Département : (75) Paris (75)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20240000002564_2024-04-22
N° d'annonce : 7501JAL20240000002564_2024-04-22

RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS
EXTRAIT DE JUGEMENT - JUGEMENT D'OUVERTURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE
JUGEMENT EN DATE DU 22 AVRIL 2024

MARIGNY FONCIERE

Siège social : 103 rue La Boétie, 75008 Paris

433585882 R.C.S. Paris

Activité : En France et dans tous pays prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés ou entreprises françaises ou étrangères gestion de ces participations constitution de toutes sociétés placements de fonds disponible financement des affaires dans lesquelles la société détient une participation acquisition cession administration exploitation gestion de tous biens et ou droits immobiliers réalisation de toutes études ou prestations de service pour son propre compte

Greffe du tribunal de Paris. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 29 mars 2024 désignant liquidateur Selafa Mja en la personne de Me Valérie Leloup-Thomas 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10, Selarl Fides en la personne de Me Bernard Corre 5 rue de Palestro 75002 Paris,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.